LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu rattaché à DFA 20 relatif à la présentation de l'exécution de la budgétisation sensible au genre dans le compte administratif de la Ville de Paris

Voeu déposé par Emile Meunier, Sophia Chikirou, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que la Ville de Paris a engagé une démarche de budgétisation sensible au genre, qui, bien que largement imparfait, devrait permettre d'analyser l'impact de ses dépenses sur l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Considérant que cette démarche n'a de portée réelle que si elle permet de suivre l'exécution du budget, d'identifier les dépenses utiles à l'égalité et de corriger celles qui reproduisent ou ignorent les inégalités ;

Considérant que le compte administratif est le document permettant au Conseil de Paris de contrôler l'exécution effective du budget voté ;

Considérant que le compte administratif 2025 comporte des annexes détaillées, notamment sur l'impact environnemental du budget, mais ne présente pas d'état équivalent retraçant l'exécution du budget genré ;

Considérant que quelques lignes budgétaires consacrées à l'égalité femmes-hommes ne sauraient remplacer une analyse transversale des politiques municipales, notamment dans le sport, la culture, l'espace public, l'éducation, les subventions ou la commande publique ;

Considérant qu'une Ville qui se revendique féministe doit rendre compte clairement de la manière dont son budget contribue, ou non, à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes ;

Sur proposition de Emile Meunier, Sophia Chikirou, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- la Ville de Paris présente, dès le prochain compte administratif, un état d'exécution de la budgétisation sensible au genre ;
- cet état distingue les dépenses actives, activables, neutres et non cotées, par grande politique publique et par direction ;

- cet état indique, pour chaque politique analysée, si la budgétisation sensible au genre a conduit à maintenir, augmenter, réduire ou réorienter certains crédits.